



Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Avis préalable d'ouverture de faillite

Date de publication: SHAB 06.11.2020

Numéro de publication: KK01-0000011394

Entité de publication

Office des faillites du canton de Neuchâtel, rue de l'Epervier 4, 2053 Cernier

Avis préalable d'ouverture de faillite Maco-Métallurgies SA en liquidation

Débiteurs:

Maco-Métallurgies SA en liquidation

CHE-173.987.220

rue du Doubs 21

2300 La Chaux-de-Fonds

Date de l'ouverture de la faillite : 31.08.2020

Remarques juridiques

Les débiteurs du failli sont rendus attentifs au fait qu'ils ne peuvent plus s'acquitter en mains du failli sous peine de devoir payer deux fois, et ceux qui détiennent des biens du failli, à quelque titre que ce soit, sont tenus de les mettre immédiatement à la disposition de l'office des faillites. La publication concernant le type, la procédure, le délai de production, etc. se fera à une date ultérieure.

Publication selon l'art. 222 LP.

Remarques:

But : conseil, développement, production et commercialisation de tous produits liés à la serrurerie et les constructions métalliques; achat, vente et commercialisation de tous produits, matériaux et accessoires en relation avec la construction.

Par jugement du 31 août 2020, le juge du Tribunal régional des Montagnes et du Val-de-Ruz a prononcé la faillite de la société susmentionnée.

Conformément aux dispositions de l'article 222 al. 4 LP, les tiers qui détiennent des biens appartenant à la société en faillite, ou contre qui la société en faillite a des créances ont, sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch 5, CP), l'obligation de renseigner et de remettre les objets.

Les tiers qui ont des revendications à faire valoir sont priés de s'annoncer à l'Office des faillites, Rue de l'Epervier 4, 2053 Cernier, dans les dix jours suivant la présente publication, faute de quoi ils seront réputés renoncer à leur droit de propriété.